

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### AMUNDI GLOBAL MACRO MULTI-ASSET

Classe I - Code ISIN : (C) FR0010194902

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Non applicable

En souscrivant à AMUNDI GLOBAL MACRO MULTI-ASSET - I, vous investissez sur les marchés d'actions, de taux et de devises internationaux.

L'objectif est de réaliser une performance supérieure à l'EONIA capitalisé quotidiennement, sur un horizon de placement minimum de 4 ans, après prise en compte des frais courants, et ce dans le respect d'un budget de risque mesuré en volatilité, à travers une gestion de type discrétionnaire. L'EONIA est l'indice représentatif du taux monétaire de la zone euro.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion met en place des positions stratégiques (long terme) et tactiques (moyen et court termes) ainsi que des arbitrages sur l'ensemble des marchés d'actions, de taux et de devises. Le fonds investit dans des obligations gouvernementales des Etats membres de l'OCDE émises en toutes devises et de toute notation, ainsi que dans des obligations non gouvernementales des Etats membres de l'OCDE, émises en toutes devises et de notation Investment Grade (d'une notation supérieure ou égale à BBB- dans l'échelle de Standard & Poor's ou de Fitch ou de Baa3 dans l'échelle de Moody's). L'exposition aux marchés obligataires est comprise entre -100% et +100%. Le fonds peut également avoir une exposition entre -20% et +20% aux marchés obligataires non-OCDE et aux obligations OCDE non gouvernementales non Investment Grade (correspond à une notation inférieure à BBB- sur l'échelle Standard & Poor's ou équivalent). La sensibilité du fonds est comprise entre -8 et 8. De plus, le fonds investit dans toutes devises et dans des actions de sociétés internationales selon une exposition comprise entre -40% et 40%. Le fonds est soumis au risque de change.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et de cession temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage et peuvent générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition de l'OPC au-delà de l'actif net du fonds. Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 4 ans.

#### Profil de risque et de rendement

à risque plus faible, à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

|   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

Le niveau de risque de ce FCP reflète les prises de positions à l'achat et à la vente de la gestion sur les marchés des actions, taux et changes dans le cadre de la marge de manœuvre préalablement définie.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

|                 |       |
|-----------------|-------|
| Frais d'entrée  | Néant |
| Frais de sortie | Néant |

Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).

### Frais prélevés par le FCP sur une année

Frais courants 0,83 % de l'actif net moyen

### Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances

|                           |   |
|---------------------------|---|
| Commission de performance | 15 % annuel de la performance au-delà de celle de l'indice de référence |
|                           | Aucune commission n'a été prélevée au titre de l'exercice précédent     |

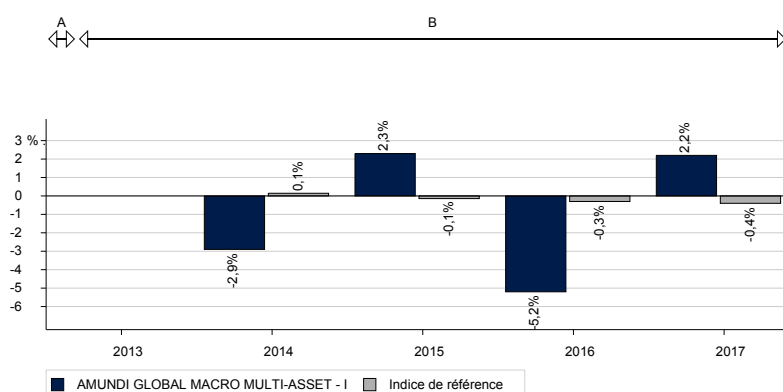
Les **frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 30 décembre 2016. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « **frais et commissions** » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

## Performances passées



A : Durant cette période, l'OPCVM était un fonds ARIA EL

B : Durant cette période, l'OPCVM est un fonds coordonné

Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le fonds.

Le fonds a été créé le 23 juin 2005 et sa classe I le 23 juin 2005.

La devise de référence est l'euro (EUR).

## Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank.

### Informations supplémentaires relatives à l'OPCVM :

Le dernier prospectus et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

Les détails actualisés de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur son site internet ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci.

Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du Comité de rémunération.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion, sur son site internet [www.amundi.com](http://www.amundi.com), sur les sites internet des établissements commercialisateurs, et publiée dans plusieurs quotidiens nationaux et régionaux ainsi que dans des périodiques.

### Fiscalité :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

### Responsabilité :

La responsabilité de Amundi Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de "U.S. Person" est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.amundi.com](http://www.amundi.com) et/ou dans le prospectus).

L'OPCVM propose d'autres parts ou actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La société de gestion Amundi Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 12 janvier 2018.